sollicitant des magistrats du second degré de juridiction qu'ils doublent le chiffre des dommages-intérêts. Depuis le jugement, les locaux mêmes de la buvette ont été démolis. Il n'y a donc plus, observe Me Devimeux, le motif pour modérer l'indemnité, comme l'a fait le tribunal, sous prétexte que, malgré la démolition du théâtre, la buvette peut avoir encore certains consommateurs, grâce à deux portes donnant sur la voie publique.

M. Morel invoque un arrêté du maire l'ayant mis en demeure de jeter bas les locaux de cette buvette ; il présente cet arrêté comme une sorte de cas de force majeure. On lui répond que si la mairie lui a enjoint de terminer la démolition, c'est qu'il l'avait commencée et que les bâtiments, menaçant dans ces conditions de s'effondrer, constituaient un danger. Il aurait dû, au contraire, maintenir intacts, non seulement la buvette, mais encore la salle de spectacle. Les frères Dazin avaient, en effet, loué la buvette d'un théâtre et non celle d'un chantier de démolition.

L'affaire est en délibéré. Ce procès n'est pas le seul que M. Morel-Lecomte ait eu à soutenir à l'occasion de son acquisition de l'ancien théâtre Deschamps. Il en est un autre, qui doit être bientôt soumis à la même chambre de la Cour : C'est celui où il fut assigné par MM. Gustave Debucquoy et Victor Gran, de Tourcoing, devant le tribunal de commerce de cette ville qui a statué le 16 avril dernier.

« Le **Classeur-Shannon** m'a rendu de » si grands services qu'il me serait actuellement » impossible de m'en passer

» Cet appareil, grâce au classement *alphabétique* et *chronologique*, me permet de faire *une » grande économie de temps* dans *la recherche des » lettres et factures*. Je suis enchanté d'avoir fait » son acquisition et en *conseille l'achat à toutes les » personnes* avec lesquelles je suis en relations » d'affaires. Envoyez-moi, je vous prie,

TROIS CLASSEURS

» B. ANGLADE, nouveautés, Amiens. »

Le *Classeur Shannon* (BREVETÉ S. G. D. G.), pour lettres, factures, quittances, avals, bordereaux et tous papiers, médailles de bronze Londres 1885, Paris 1886, médaille d'argent Toronto 1884, mention honorable Anvers 1885, se trouve à la Librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing. 19235

NORD

Aubigny-au-Bac. — Un affreux accident vient de se produire à la caserne de gendarmerie.

Le gendarme Vandenberghe nettoyait son revolver; il appuya le canon sur sa poitrine, croyant son arme entièrement déchargée, lorsqu'un coup partit, le blessant mortellement.

La mort a suivi de près ce triste accident.

Arrivée du premier Islandais. — Mardi est arrivé à Dunkerque le premier navire venant d'Islande. C'est le lougre *Galoper*, capitaine Zoonekindt, qui apporte 91 tonnes de morues de la nouvelle pêche.

Ce petit bâtiment a été particulièrement favorisé ; il n'a séjourné dans la mer glaciale que pendant 14 jours, sur lesquels huit jours seulement ont pu être consacrés à la pêche. En une seule journée, les neuf marins qui composent l'équipage du *Galoper* ont capturé 1,000 morues ; ce résultat est rarement atteint, même par les grands navires.

Le capitaine Zoonekindt rapporte avoir rencontré la goélette *Perle* de Dunkerque, qui avait à son bord 245 tonnes de morues, le 20 avril.

Pendant la première partie de la campagne de pêche, nos pêcheurs n'ont pas eu à endurer les bourrasques qui marquent d'ordinaire le commencement de la saison.

Jusqu'à présent, nous n'avons heureusement aucun sinistre ou accident grave à enregistrer.

Les assureurs anglais à Dunkerque. — La délégation est arrivée lundi à 2 h. 45, venant de Calais. Elle se compose de l'amiral Grant et du capitaine Chisholm. Comme ces messieurs n'avaient que peu de temps à passer à Dunkerque, MM. Petyt, président de la Chambre de commerce et Herbart, agent du Lloyd, les ont conduits immédiatement à bord du remorqueur *Dunkerquois*. Et la visite de la rade a eu lieu aussitôt. L'amiral a déclaré à la suite de son examen, que Dunkerque avait réalisé au point de vue de la profondeur d'eau des progrès extraordinaires.

Une visite aux travaux du port a eu lieu mardi. Des compliments très vifs ont été adressés à M. Joly, ingénieur en chef, pour la façon dont ils sont menés. A la suite de leur double inspection, les deux délégués ont déclaré qu'il fallait reconnaître que l'opinion qui s'était faite les assureurs anglais, en ce qui concerne Dunkerque, n'est pas exacte et qu'ils auraient à établir un rapport favorable à notre port.

La Chambre de Commerce a offert aux délégués un dîner qui a eu lieu à midi, mardi, au café des Arcades,

Y assistaient : les autorités maritimes, M. le sous-préfet, M. Herbart, les membres de la Chambre de Commerce, M. Alibert, syndic des courtiers, etc.

Trois discours ont été prononcés, l'un par M. Petyt, les deux autres, *en anglais*, par l'amiral et par son compagnon, tous deux très laudatifs.

PAS-DE-CALAIS

La grève des piqueurs de St Omer. — Le nombre des grévistes est maintenant de 300. Hommes, femmes et enfants continuent à parcourir les rues de la ville sans occasionner, d'ailleurs, le moindre trouble. L'ordre n'a pas cesser de régner jusqu'ici.

BELGIQUE

Mouscron. — Le commandant de gendarmerie Candaille qui avait de graves soupçons sur un individu d'Herseaux y a envoyé hier des gendarmes qui y ont saisi beaucoup d'objet provenant des vols commis à Tourcoing.

— Mardi, Emile Isembaert d'Herseaux et un autre inconnu ont parcouru la commune en brisant des fenêtres et atteignant les passants dont un a reçu une blessure très grave à la tête. Arrêté par le garde-champêtre qui les avait enfermés provisoirement dans la prison d'Herseaux ils en brisèrent les grilles et prirent la clef des champs. On n'a pas su retrouver leur trace.

Un gros scandale à Bruxelles. — On télégraphie de Bruxelles au *Gil Blas* :

« Les commentaires les plus graves circulent relativement au départ mystérieux d'une haute personnalité du parti libéral, occupant à Bruxelles une situation considérable.

» Si les bruits dont nous ne nous faisons d'ailleurs l'écho que sous réserves, se vérifient, il faut s'attendre à un gros scandale. »

Un droit de 140 fr. au kilo. — Si tôt jugée, sitôt pendue. Nous parlions de la saccharine ou « sucrine allemande, » comme on dit vulgairement.

Le *Moniteur* publie la loi qui frappe cette matière d'un droit d'entrée de 140 fr. au kilo, et cette loi est en vigueur dès aujourd'hui.

La grève de Seraing. — La grève augmente. A Vieille-Marihaye, 22 ouvriers sur 344 sont descendus; à Fanny, 19 sur 235. A Manny, il ne manque que 25 mineurs sur les 195 y occupés habituellement. Le total des grévistes est de 563. La tranquillité est complète. On ne signale aucun mouvement dans les autres charbonnages de la région. La direction de Marihaye a offert aux mineurs une augmentation de 5 p. c., mais ceux-ci exigent 10 p. c. et une diminution des heures de travail. Il y aura probablement des meetings dimanche prochain. On signale la présence, ce matin, de socialistes étrangers dans les environs des houillères.

Nouvelle évasion de Vanderzande. — D'après une dépêche arrivée à Bruxelles hier, le fameux Gaspard Vanderzande serait parvenu à s'évader de l'île de Cayenne, où il subissait la peine à laquelle il avait été condamné par la cour d'assises du Nord ; le célèbre voleur a, dit-on, fait profiter de ce nouveau coup d'audace plusieurs autres déportés.

Un bateau à vapeur qui fait le service entre Cayenne et l'île des Pins, se trouvait amarré à quelques centaines de mètres de la côte.

Vanderzande et ses amis sont, paraît-il, montés la nuit, sur une chaloupe au moyen de laquelle ils ont gagné le vapeur. L'un d'eux qui est mécanicien, a aussitôt fait chauffer la machine et le navire est parti à toute vapeur.

Les détails manquent jusqu'à présent.

Explosion dans une poudrerie française en Campine. — Dimanche dernier, vers 6 heures de l'après-midi, une formidable explosion s'est produite à la grande fabrique de poudre et de dynamite, située à trois quarts de lieue de la commune d'Arendonck, en Campine.

Un petit bâtiment servant d'atelier ou de magasin a sauté avec une soudaineté foudroyante.

La fabrique appartient à une société anonyme française ayant son siège à Paris. Elle se trouve à proximité de la frontière hollande-belge.

UN DOUBLE ASSASSINAT

DANS LA SOMME

Le 20 mai, vers quatre heures du soir, les voisins des nommés Nicolas Boubert, âgé de 60 ans, et sa sœur, Marie-Joseph, 65 ans, inquiets de ne pas les voir, comme d'habitude, entrèrent dans leur domicile qui est situé au bout du village de Lesbœufs, annexe de la commune de Combles, et situé à 3,200 mètres de celle-ci.

Là un horrible spectacle se présenta à leurs yeux Marie-Joseph Boubert gissait dans sa chambre, la tête tailladée à coups de hache ou de serpe ; poussant plus loin leurs investigations, ils entrèrent dans la chambre du frère, qui, paralysé presque complètement, fut trouvé mort dans son lit, ayant encore dans la bouche un tampon formé des draps du lit dans lequel il était couché.

Les habitants, terrifiés de leur sinistre découverte, s'empressèrent d'en informer la gendarmerie de Combles qui, après une enquête, télégraphia immédiatement au parquet de Péronne.

M. le procureur de la République et M. le juge d'instruction se transportèrent immédiatement sur les lieux du crime et ouvrirent une enquête qui amena peu après l'arrestation provisoire de l'assassin supposé.

ARRESTATION DE L'ASSASSIN

Dès les premières recherches de la justice, les soupçons se portèrent sur le nommé Gustave Laflèche, originaire de Lesboeufs, qui, matin et soir, était employé pour traire les vaches, par Boubert et sa sœur.

Cet individu mal noté dans le pays, n'avait pas d'argent dimanche dernier; lorsque lundi matin il se rendit chez Boubert pour faire son travail habituel, il ne dit pas aux habitants du village qu'il n'avait pas vu Boubert ni sa sœur. Aussi, quand dans la journée de lundi, on le vit changer, à plusieurs reprises, des pièces de un franc, les soupçons devinrent une certitude.

Le parquet le pressa de questions, mais Laflèche niait toujours ; aussi M. le juge d'instruction et M. le procureur de la République ne voulurent-ils pas cesser leur enquête, et passèrent la nuit chez M. le maire de Combles.

Hier matin, les recherches continuèrent, et devant les preuves de culpabilité accumulées contre Gustave Laflèche, son arrestation, qui n'était que provisoire, fut maintenue et elle est définitive.

DE LESBŒUFS A COMBLES

Depuis hier matin, une foule d'habitants des environs stationnait sur le chemin conduisant de Lesbœufs à Combles; quand elle sut que l'arrestation de Laflèche était maintenue, des bravos et des cris éclatèrent.

Il nous a été donné de voir l'assassin, sur le chemin de Lesbœufs à Combles : nos lecteurs se feront difficilement une idée de l'exaspération de la population. Il était dans une voiture entre le conducteur et un gendarme ; derrière lui se trouvait un autre gendarme; puis, suivant la voiture à pied, M. le juge d'instruction et M. le procureur de la République; un gendarme à cheval fermait la marche.

L'assassin ligotté plus pâle que ses victimes lançait des regards farouches sur la foule qui criait : « *A la chaudière ! A l'eau ! A mort !* et se pâmait, en agitant des mouchoirs.

Le train de Péronne à Combles qui arrivait à ce moment, fut abandonné par ses voyageurs, et le chef de station ainsi que le chef de train se précipitèrent à la rencontre de cette manifestation populaire.

Il était temps du reste que la voiture arrivât à Combles, car il est certain que sans la protection des gendarmes, Laflèche n'eût pas été centimètres plus loin.

On suppose naturellement que le vol a dû être le mobile du crime, car Boubert et sa sœur passaient pour avoir des économies, mais l'assassin a commis un crime bien inutile : une personne qui connaissait parfaitement les victimes, nous assurait que leurs économies étaient déposées chez le maire de la commune.

LA BIÈRE DE CHIENDENT. — Mettre dans un baquet 4 kilog. de chiendent haché, que l'on arrose avec de l'eau tiède en quantité suffisante pour qu'il soit toujours humide sans être noyé. Aussitôt qu'il a poussé et qu'il a fait paraître de petites tiges blanches d'un centimètre de long, on l'entonne dans une futaille avec un kilog de baies de *genièvre* concassées, 60 grammes de levure de bière et 2 kilog. de cassonnade. On verse dessus 8 litres d'eau très chaude, mais non bouillante et l'on agite le tout avec un bâton.

Le lendemain, on ajoute 8 litres d'eau chaude et on agite encore la liqueur. Le troisième jour, on ajoute encore 9 litres d'eau chaude, en agitant de nouveau, puis on bouche le tonneau en laissant un fosset d'event dans lequel on introduit quelques fetus de paille. On laisse reposer cinq à six jours; on soutire dans une autre futaille propre, et, deux jours après, on peut boire cette bière, qui est agréable au goût et très saine.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX*. — *Déclarations de naissances du 21 mai.* — Marie Delespierre, rue de l'Alma, 20. — Henri Lesenne, rue de l'Ommelet, cour Lehoucq, 3. — Georges Desmarecaux, rue du Château, 19. — Célina Deprest, rue de l'Alma cour Fraignac, 9. — Charles et Mathilde Denoor, jumeaux, rue Saint-Antoine. — Lucien Janssens, rue Nain, 39. — Marie Calasse, Hôtel-Dieu. — Charles Himps, rue Mengo, 16. — Emile Toulemonde, boulevard de Paris, 46. — *Du 22.* — Charles Schoon, rue de la Perche, fort Sloon, 29. — Palmyre et Marina Hache jumelles, rue du Fresnoy. — Zoé Geeraert, rue du Tilleul. — Léontine Tondreau, boulevard de Beaurepaire. — Madeleine Agache, rue Saint-Antoine, 32. — Albert Lamacq, rue Pierre-de-Roubaix, 131. — Albert Doutrelou, rue des Champs, 26. — Albert Demay, rue des Longues-Haies, 182. — Rodolphe Debled, rue de Condé, cour Hespel, 1. — Cécile Chavet, rue de l'Hommelet, 77. — Arthur Boulaert, rue Vaucanson, cour Valentin, 2. — *Mariages.* — Henri Placet 25 ans, teinturier, rue du Bassin, 6, et Célina Catel, 21 ans, bobineuse, rue du Bassin, 4. — Richard Desquiens, 21 ans, tapissier, à Lille, et Sophie Tiberghien, 23 ans, sans profession, rue Ferrot, 15. — *Déclarations de décès du 22 mai.* — Hortense Meurisse, 1 mois, rue de Tournai. — Alexis Deffrennes, 2 ans, rue des Arts prolongée 3. — Elisa Delbarre, 3 ans, rue de la Redoute, cour Dumouilin. — Emile Dejonghe, 31 ans, chapelier, rue de Condé, 21. — Ursule Selosse, 87 ans, ménagère, rue du Moulin, 111. — Emma Geiraert, 1 an, rue Saint-Amand, 58. — Anna Lecomte, 3 ans, rue du Tilleul, 183. — Clémence Parez, 1 mois, rue des Anges, 38. — Pierre Desrumaux, 71 ans, sans profession, rue de Cheiseul, 26.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 21 mai, — Marthe Tiberghien, rue de la Latte. — Marthe Dujardin, rue Verte. — Clémence Hoez, Bas-Chemin. — Marie Delepoorte, boulevard Gambetta. — *Du 22.* — Gustave Catry, rue d'Alsace. — Henri Six, rue de la Croix-Rouge. — Zoé Camberet, rue des Phalempins. — Emile Vienne, rue des Quinze-Boutelles. — Marie Desprez, rue Capelle. — Celine Boogaert, rue de Mouveaux. — *Mariages du 21.* — Louis Duduve, 27 ans, employé, et Clémence Castelain, 23 ans, sans profession. — Jean Dupaire, 22 ans, employé au chemin de fer, et Elisa Dumont, 19 ans, sans profession. — *Du 22.* — Henri Fremeaux, 29 ans, cultivateur, et Marie Haquette, 24 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 21 mai* — Jules Duquauquier, 1 mois, rue de la Croix-Rouge. — Jules Fournieu, 10 ans 6 mois, rue d'anvers. — *Du 22.* — Silvie Demeulenaere, 76 ans, sans profession, rue d'Alsace. — Cyrille Desplanque, 39 ans 4 mois, rue des Catelans. — Emile Delcroix, 3 ans 2 mois, fileur, Hôpital Civil.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille MADELAIN-DELACRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Madeleine-Maximilienne-Pauline DELACRE, décédée à Roubaix, le 21 mai 1889, à l'âge de 66 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le vendredi 24 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin, 24.

Les amis et connaissances de la famille CORNIL-SELOSSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Ursule-Eraresienne SELOSSE, décédée à Roubaix, le 22 mai 1889, dans sa 88e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 24 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée rue du Moulin, 111.

Les amis et connaissances de la famille DESRUMAUX-DELPLANQUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Jean-Baptiste DESRUMAUX, veuf de Dame Fidéline DELPLANQUE, décédé à Roubaix, le 22 mai 1889, à l'âge de 72 ans, munis des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le vendredi 24 courant, à 9 heures 1/4, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 23 dudit mois, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Cheiseul (Fort Mulliez).

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 27 mai 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Stéphanie PREMAUX, décédée à Roubaix, le 22 avril 1889, dans sa 66e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Exemple à imiter !

Perrecont (Calvados, le 19 février 1889 — *Depuis six ans, et deux fois par an, au printemps* et en *automne*, j'emploie les Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boite, elle m'ont toujours fait le plus grand bien, et surtout elles empêchent les maux de tête qui m'accablaient à chaque changement de saison. J'autorise M. Hertzog, ph., 23, rue de Grammont, à Paris, à publier mon attestation.

(Sig. lég.) EUG. MARGUERITE, instituteur.

19546

VARIÉTÉS

LES ABEILLES

Nous venons de lire une petite brochure de vingt pages intitulée : *Utilité des abeilles*. Nous l'avons lue avec un grand intérêt, en raison des résultats qu'elle fait connaître. Nous avons le dessein d'attirer sur elle l'attention des nombreux habitants de la campagne qui lisent le *Journal de Roubaix*.

L'auteur, M. Eugène Jobard, directeur du journal le *Bien Public*, à Dijon, après avoir exposé en quelques pages intéressantes pourquoi et comment il est devenu apiculteur, accumule avec des preuves à l'appui, un nombre de faits tellement abondants et précis, qu'on est bien obligé de reconnaître l'intérêt de la question dont il s'est fait le vulgarisateur.

Il ne s'agit pas, en effet, pour lui du produit de l'insecte mellifère, le miel et la cire, qui ont cependant une importance considérable, mais de l'action des abeilles sur la fécondation des fruits, des céréales, des vignes et des prairies naturelles et artificielles, ce qui lui a permis d'avancer que la culture rationnelle des abeilles pourrait révolutionner l'agriculture française, « *en doublant la production fourragère, fruitière et vinicole.* »

« En Saxe, dit M. Eugène Jobard, il y a certains districts où les cultivateurs ne font que du blé qu'ils vendent aux plus hauts prix comme blé de semence. Dans ces districts, tous les cultivateurs possèdent des ruchers ; mais, au lieu d'être fixes, ils sont installés sur des chariots, et, au moment de la floraison du blé, chaque cultivateur conduit son rucher mobile au milieu des champs. »

Recontant un jour ce fait à Velars, devant plusieurs cultivateurs, un d'eux s'écria : « Mais c'est donc pour ça que mon plus beau blé est toujours celui que je récolte près de mon rucher. » Même déclaration fut faite quelque temps après par M. le maire de Langres, grand agriculteur de la Haute-Marne, qui prit aussitôt l'engagement d'ensemencer en blé toutes les terres avoisinant son rucher. Voici, à ce sujet la déclaration de M. le maire de Langres :

« Suivant ma promesse, j'ai ensemencé en blé toutes les terres qui confinent à mon rucher, situé au milieu de la campagne. Eh bien ! cette année comme toujours, le grain de ces champs est incontestablement supérieur à celui de toutes les autres terres. Les épis sont moins grêles, plus nourris, et cette année, une fois de plus, je prendrai ce blé pour la semence.

» Il y a plus, les épis des champs les plus proches de mon abeiller sont également plus beaux et plus lourds que dans le reste de la contrée. En outre, au rapport de cultivateurs dignes de foi, les plus riches sillons de la contrée sont ceux d'un vallon où « se trouvent plusieurs petits ruchers. »

» Pour la fécondation des arbres à fruits la question est prouvée par une quantité de faits qui ne peuvent laisser subsister aucun doute ; en voici un, entre autres : « Le curé de Ninville (Haute-Marne) plaçait en 1883 quelques ruches dans les murs de son jardin, où, depuis vingt ans, trente pieds d'arbres, malgré ses soins intelligents, s'obstinaient à lui refuser des fruits. Or, à partir de l'introduction des abeilles, les pommes et les poires abondèrent comme par enchantement sur ces arbres jusqu'alors improductifs. »

Et tous les faits s'accumulent ainsi, abondants, pressés, serrés; aussi regrettons-nous vivement de ne pouvoir les citer tous.

Voici cependant une observation citée par M. Jobard et faite par Darwin ; nous croyons devoir la reproduire entièrement :

« Darwin a fait, sur la fécondation des plantes par les abeilles, des observations très remarquables, qu'il a répétées plusieurs années de suite et qui chaque fois lui ont donné les mêmes résultats. Il semait devant son rucher du colza et du trèfle blanc, puis, quand ces plantes allaient fleurir, il couvrait d'une gaze légère plusieurs touffes qu'il mettait ainsi à l'abri de l'action des abeilles. Quand la maturité des graines était achevée, il prenait sur les plantes abritées et sur les plantes visitées par les abeilles le même nombre de capsules et comptait les graines. La proportion en faveur des plantes fécondées par les abeilles était en moyenne de 50 à 60 0/0, et de plus, ces graines étaient toujours beaucoup plus grosses que celles de toutes les autres plantes abritées.

» Pour le trèfle, il se produisait en outre un phénomène remarquable : c'est que le trèfle fécondé par l'intermédiaire des abeilles devenait toujours beaucoup plus grand que celui qui avait été abrité. Darwin en tirait cette conclusion : que ce développement remarquable de la plante était dû à la succion constante opérée par les abeilles, dans les corolles où le miel se renouvelle sans cesse.

Si la plante n'est pas suffisamment exploitée, elle se congestionne et son développement s'arrête. Ce qui confirme cette observation, c'est que les deux touffes de trèfle fleurissaient en même temps, mais que la touffe exploitée par les abeilles continuait de grandir, tandis que celle qui n'avait pas de contact avec elles restait stationnaire aussitôt que ces fleurs étaient épanouies.

» L'abandon de la culture des abeilles, dit en terminant M. Eugène Jobard, est une des plus grandes fautes commises par les agriculteurs, et, cela est pénible à constater, c'est en France que cet abandon s'est produit dans les plus grandes proportions.

» En Autriche, en Allemagne, en Italie, en Hongrie, en Russie et aux Etats-Unis, cette culture est même encouragée d'une manière toute particulière, et, il faut bien le dire, en Alsace-Loraine, le gouvernement allemand subventionne très largement deux publications agricoles qui se sont fondées depuis l'annexion. A Vienne, on a fondé une véritable Académie agricole. Elle est composée d'illustrations scientifiques, et c'est le chef de l'Etat, l'empereur d'Autriche, qui en est le président.

» Parlez abeilles à un de nos grands agronomes, il vous répondra que son temps est trop précieux pour le dépenser à de pareilles vétilles.

» Il ne se doute pas, ce grand agronome français, qui se fait battre sur son propre errain par toutes les nations étrangères, et battre à plates coutures, qu'il existe en Amérique trente sociétés financières au moins, possédant chacune 5 et 6 millions de capitaux qu'elles emploient, savez-vous à quoi ? A couvrir de ruchers tout le territoire américain jusqu'aux confins de la Californie.

» Ah ! c'est que les Américains ont compris les premiers que les abeilles étaient indispensables à la bonne fécondation des plantes. Ils ont conscience qu'avec elles seulement on peut ramasser des milliers de tonnes de sucre que la nature répand à profusion partout, sur les fleurs et jusque sur les feuilles des arbres de nos forêts. »

Et, poursuivant sa démonstration, l'auteur nous apprend qu'avec le miel on peut relever le degré alcoolique des vins dans des proportions considérables, et que ces vins vinés au miel acquièrent en outre une délicatesse et une solidité prodigieuses; que ce sucre, d'une qualité incomparable, est à la disposition de tous les viticulteurs qui peuvent avoir avec un rucher leur raffinerie à côté de leur chais, et qu'aujourd'hui les fabricants des premiers crus de champagne ont donné la préférence au miel sur le sucre candi qu'ils utilisaient autrefois.

CHOSES ET AUTRES

Une personne vient de mourir dans la maison. Un employé des pompes funèbres se présente aussitôt et fait ses offres de service.

— Nous avons déjà fait la commande à une autre administration.

L'employé tout souriant :

— Allons, tant pis ! .. J'espère qu'une autre fois je serai plus heureux.

***

Un grand écrivain a dit :

La première chose que savent les femmes, c'est combien elles sont belles ; la première chose qu'elles apprennent, c'est combien elles sont fortes ; la première chose dont elles font l'expérience, c'est combien elles sont faibles : et la première chose qu'elles oublient... c'est leur âge.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le rappel du grand duc Constantin. — Réintégration dans son poste d'amiral

Londres, 23 mai. — On télégraphie de Berlin au *Daily Chronicle* de ce matin que, d'après des nouvelles de Saint-Pétersbourg, un messager spécial amait été envoyé en Crimée pour rappeler le grand-duc Constantin qui avait été banni il y a quelque temps.

On ajoute aussi que le grand duc sera nommé à son ancien poste d'amiral de la flotte russe en remplacement du grand duc Alexis, qui sera chargé d'un autre poste à Vladivostock.

Il n'est pas improbable toutefois que ce dernier ne proteste contre cet arrangement, dans lequel cas il s'absentera de Russie pour quelque temps.

La catastrophe de Borki. — La responsabilité des fonctionnaires. — Acquittement prononcé.

St-Pétersbourg, 23 mai. — La Commission du conseil de l'empire a examiné la question relative à la responsabilité de tous les fonctionnaires du chemin de fer en ce qui concerne la catastrophe du 17 octobre.

Considérant qu'il est difficile de résoudre la question et que le fonctionnaire le plus élevé a déjà été destitué, la Commission s'est prononcée pour l'acquittement.

Aux Cortès. — Grave incident. — Le président de la Chambre menacé de la censure. — Sa démission.

Madrid, 23 mai. — Un fait qui produit une émotion extrême vient d'avoir lieu aux Cortès.

M. Martos, président, s'est levé avant qu'on eût procédé au vote.

La majorité, indignée, préparait un vote de censure contre M. Martos, mais celui-ci a donné sa démission.

Madrid, 23 mai. — Voici comment est venu l'incident qui a provoqué la démission de M. Martos.

M. Villaverde accusait le gouvernement de ne pas présenter le budget. Le ministre des travaux lui ayant répondu, M. Villaverde voulut répliquer, mais le président lui fit observer que l'heure des questions était passée.

Les conservateurs et la majorité ont alors protesté avec violence. M. Martos, en voulant rétablir l'ordre, a brisé sa sonnette. Il a dû, devant ce tumulte, lever la séance.

A la reprise de la séance, après deux discours de MM. Sagasta et Canovas sur la question économique, on allait procéder à un vote quand M. Martos abandonna son fauteuil.

Un scandale indescriptible éclata : les députés s'injuriaient, se traitaient de canailles, des sifflets même retentirent. Bref, un vote de censure est décidé contre M. Martos.

BIBLIOGRAPHIE

Le nouveau mois du Sacré Cœur de Jésus, tiré des écrits de P. Croiset, S. J. Un volume in-32, orné de filets rouges. Prix : broché, 0 fr. 85; relié percaline, 1 fr. 25.

Ce nouveau *Mois du Sacré-Cœur*, nouveau par l'ordre et la division des matières, est tiré tout entier de l'incomparable ouvrage du Père Jean Croiset : *La dévotion du Sacré-Cœur de Jésus*.

On sait que le Père Croiset, appelé par Dieu à diriger la bien heureuse Marguerite-Marie, après la mort du Père de la Colombière, fut au XVIIe siècle l'ardent et en quelque sorte l'évangéliste du Sacré-Cœur.

La multitude des éditions de ce livre en prouve la beauté, et les fruits abondants qu'en ont retirés ceux qui l'ont pratiqué, en démontrent l'utilité mieux que nous ne saurions le faire. Si la dévotion des peuples envers le Sacré-Cœur a souvent épuisé les éditions de cet ouvrage, ses nombreuses éditions ont, à leur tour, propagé cette dévotion en tous lieux, et ainsi s'est vérifiée la prédiction de sœur Marguerite-Marie.

Nous avons pensé que ces pages si efficaces, à une époque de Jansénisme, pour l'établissement de la dévotion au Sacré-Cœur, n'avaient rien perdu de leur vertu, et fournirait encore aujourd'hui, à la piété des fidèles, un inestimable aliment, à la paresse des tièdes un irrésistible stimulant. Quoiqu'il soit divisé en trente lectures suivies chacune d'une prière, comme l'exigeait la pratique toute moderne du « Mois du Sacré Cœur » texte et prières, tout est de lui; c'est toujours ici le livre du Père Croiset, et nous espérons qu'il plaira au divin Sauveur d'en retirer encore de grands fruits.

Cet ouvrage est en vente chez M. Deman, libraire 33, rue Esquermoise, à Lille.

Le Mémorial du Centenaire, par Hipp. Gautier, fascicule in 4°, illustré de 60 reproductions de gravures de 1789. Un franc. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Ce Mémorial composé à l'occasion des fêtes et des anniversaires de cette année pour que le lecteur puisse retrouver facilement, comme dans une sorte de répertoire commode à consulter, les souvenirs, les dates et les noms qui seront à tout propos évoqués devant lui, contient :

Une esquisse générale de l'année 1789 — Un calendrier historique donnant mois par mois, jour par jour, les faits mémorables de cette année. — Des notices : 1° sur la maison de France; 2° sur les ministres d'alors; 3° sur les députés les plus illustres des Etats généraux (avec une liste complète de ces députés); 4° sur les publicistes et les journaux de 1789; 5° sur les littérateurs, les artistes célèbres et les savants de cette époque. — Un tableau de l'industrie et des inventions au moment de la Révolution française, les théâtres et les représentations scéniques en 1789. — Les monuments et vestiges de 1789 à visiter à Paris, etc., etc.

Le tout est accompagné de très nombreuses gravures, portraits, scènes, vues, plans, etc.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 860e livraison (25 mai 1889). Texte : L'Epave mystérieuse, par Mme de Nanteuil. — Les masques du père Antoine. — Le mousse de Porijion, par H. Meyer. — Le chemin de fer Decauville, par le Docteur F. David.

Dessins de : Ed. Zier, Myrbach, etc., etc.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LE MASSON
Dentiste-Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

A. BOUTRY, ENTREPR^
36, rue de l'Espérance, Roubaix
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
SPÉCIALEMENT :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
NIVELLEMENTS DE TERRAINS
AVEC GRAND MATÉRIEL
Fourniture et pose de voies ferrées
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ
AUX
Fabriques Parisiennes
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
MAISON A REMIREMONT (Vosges), 35, Grande-Rue
MAISON A PARIS, Rue de la Jussienne, 11
GRANDE
SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
Grande mise en vente pour cette saison de modèles nouveaux pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
ainsi qu'une quantité considérable d'articles pour enfants, tels que :
Robes, Tabliers, Douillettes, Pelisses, Robes de baptême, etc.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
CHOIX CONSIDÉRABLE
DE LINGERIE FINE
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS & TAIES
brodés
Prix exceptionnels
Broderies en tous genres
Spécialité de Bandes et Entredeux
à la main
Dépôt de Toiles des Vosges
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
Grand choix
d'Articles pour 1re Communion
Maison reconnue depuis de longues années pour offrir les plus GRANDS ASSORTIMENTS, vendre le MEILLEUR MARCHÉ et entièrement de confiance.
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus*
16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix
19346

Emprunt Russe 4 0/0
Souscription sans frais, conversion des emprunts 1870, 1872, 1873, 1884,
AU CRÉDIT LYONNAIS
Roubaix 2, rue de la Gare 2, Roubaix
Tourcoing, 3, rue de l'Hôtel de Ville
17984

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 mai. — Le marché est meilleur. Si nous en croyons quelques bons achats sur nos rentes et sur certaines valeurs, le tassement du cours dont nous parlions hier n'est pas loin d'être enlevé et la reprise est proche.

La situation intérieure est aussi satisfaisante que possible et les déclarations de M. Rouvier à propos du budget ne peuvent qu'être favorablement accueillies par le monde financier. Les progrès d'hier à aujourd'hui sont peu sensibles, mais les transactions ont été plus actives et la tendance générale est certainement meilleure.

Le 3 0/0 clôture à 87.47 après 87.55. Le 4 1/2 gagne 15 centimes à 105.20. Les valeurs sont toutes en légère amélioration, le Foncier à 1343, Banque d'Escompte 541, Banque de Paris 762, Lyonnais 687. Les fonds étrangers sont plus demandés. L'Italien 98.10, Extérieure 76 9/16, Hongrois 88 9/16. Les Russes sont en progrès et la prime est demandée à 75 centimes sur les titres qui vont être émis le 24.

Les valeurs ottomanes sont fermes et à notre avis susceptibles d'une rapide plus value. L'Egypte 465, la Banque 555, le Turc 16.92.

L'allure du comptant est beaucoup plus satisfaisante. Les obligations chemins argentins 5 0/0 sont recherchées à 457.

Nous conseillons l'achat d'obligations de la Compagnie des Chemins de la province de Santa-Fé émises récemment et qui se négocient aux environs de 427 fr. sur le marché en Banque. Les actions de la Galicia sont bien tenues de 32 50 à 33 fr.

Le directeur gérant, ALFRED REBOUX.

Roubaix Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve 17

MARCHÉS A TERME

Cours du 23 Mai 1889

LAINES PEIGNÉES

| MOIS de LIVRAISON | ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines mères de La Plata et de l'Uruguay — TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE — Cours de la veille | Cours du jour | QUALITÉ PEIGNÉ DE